



Protocole d'emprunt :

Pour l'emprunt :

1. Je prends contact avec la MJC : téléphone, courriel, accueil.
2. Je donne mon nom d'adhérent.
3. Je n'hésite pas à demander conseil pour la réservation du jeu, pour quel public, quel âge, quel nombre de joueurs, quel style de jeu. Je peux consulter le catalogue de jeux de la MJC/ludothèque.
4. Je donne le nom du jeu que je désire réserver ainsi que la date et l'horaire de mon emprunt. Seuls les jeux faisant partie du catalogue sont pris en compte.
5. J'attends confirmation de la disponibilité du jeu, d'un rendez-vous.
6. Sur place et le jour du rendez-vous, je règle le montant de ma location et de mon adhésion si je ne l'ai pas déjà fait.
7. Je signe le contrat et donne mon chèque de caution.
8. Je fixe une date et horaire de rendez-vous pour la restitution.

Pour le retour :

1. Je me conforme à la date de retour prévue dans le contrat (d'autres personnes peuvent désirer le jeu que j'ai emprunté).
2. Si j'ai un empêchement ou un retard exceptionnel, je le signale au plus vite.

Le rendez-vous à la MJC permettra de faire l'état du jeu (s'il manque des pièces ou s'il est endommagé, cela occasionnera une indemnisation proportionnelle aux manques ou détériorations).

Le jeu sera ensuite désinfecté et isolé.

Contact :

Téléphone : 04 75 32 40 80

Mail : ludotheque@mjcannonay.org

Téléphone portable : (seulement par SMS) 06 80 50 32 63

